



Qui peut être reconnu Travailleur Handicapé ?

A. Un cantonnier daltonien

B. Un chef de service malentendant

C. Une cuisinière diabétique

Réponses B et C : Etre travailleur handicapé c'est avoir un problème de santé quel qu'il soit (moteur, mental, sensoriel, psychique ou une maladie invalidante) qui entraîne des conséquences dans mon travail (restrictions, douleurs, soins, ...).